

## FICHE PRATIQUE DE PRÉVENTION / D3 >>

### Mots clés :

Système de calage  
Poids lourds à quai



# Système de calage des poids lourds à quai

## L'entreprise et son activité

L'entreprise est spécialisée dans la transformation, la fabrication et l'impression du carton ondulé.

## Situation antérieure

Les véhicules à quai n'étaient pas immobilisés lors des opérations de chargement, déchargement. Un accident grave causé par le déplacement du véhicule était possible.

## Solution mise en œuvre

Les quais ont été équipés du système de calage « CALEMATIC ». Quand le poids lourd est positionné pour son chargement ou son déchargement, le cariste actionne l'automatisme qui provoque la levée des cales et met en place le quai hydraulique. Le véhicule ne peut quitter son emplacement, car seul le cariste possède la clé codée qui abaisse les cales.

## Résultats

L'accès à la remorque n'est possible que lorsque le véhicule est immobilisé par les cales.

Le poids lourd ne peut quitter le quai qu'après l'intervention du cariste pour abaisser les cales.

ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

37, avenue du Président René Coty  
87000 LIMOGES Cédex

Téléphone : 05 55 45 39 04 - Fax : 05 55 45 71 45

e-mail : [cirp@carsat-centreouest.fr](mailto:cirp@carsat-centreouest.fr)

[www.carsat-centreouest.fr](http://www.carsat-centreouest.fr)

**Carsat** Retraite & Santé au travail  
Centre-Ouest

SECURITE SOCIALE  
**l'Assurance Maladie**  
Centre Ouest

**afaq**  
ISO 9001  
Qualité  
AFNOR CERTIFICATION

RISQUES PROFESSIONNELS

Réalisation de l'entreprise **SOLECO SAICA Emballage - 87 - SAINT JUNIEN**  
Fiche technique D3 - février 2014

-Création de la fiche en novembre 2006-